



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Arrêté en date du

La ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 5 août 2025 fixant les taux de promotion dans les corps du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire pour l'année 2026,

ARRETE

Article 1 : L'agent dont le nom suit est inscrite au tableau d'avancement pour le grade d'adjoint technique de formation et de recherche principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2026 :

NOM Prénom	Affectation
DE PINHO Anthony	École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : **12 DEC. 2025**

Pour la ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire et par délégation,

[Signature]
La cheffe du service
des ressources humaines

Flora CLAQUIN